

Nomination d'un sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, annonce la nomination de M. Arthur Andrew au poste de sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures. Il remplace M. Ralph Collins qui a été nommé Directeur des Négociations aériennes au ministère des Affaires extérieures. M. Andrew était Directeur général du Bureau des Affaires de l'Asie et du Pacifique depuis 1970. Il a été affecté à de nombreux postes à l'étranger, notamment à Bonn, à Vienne et à Prague; il a été ambassadeur en Israël et en Suède.

M. Andrew a aussi représenté le Canada dans les négociations qui ont abouti à l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République populaire de Chine.

Programme d'échanges Canada - Mexique

Le Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens entre le Canada et le Mexique est à la recherche de jeunes Canadiens désireux de faire un stage pratique d'une durée de quatre à douze mois au Mexique.

Au cours de 1973, l'année inaugurale du Programme, 13 Canadiens et 15 Mexicains ont participé à l'échange. Cette année, le Programme prévoit la participation de 20 personnes de chacun des deux pays.

Pour être admissibles au Programme

les stagiaires canadiens doivent avoir de 18 à 30 ans et être citoyens canadiens. Ils doivent posséder une certaine connaissance de l'espagnol ainsi qu'un diplôme d'université ou d'une institution postsecondaire ou encore d'une école technique reconnue. Il est préférable qu'ils possèdent une certaine expérience dans le domaine de leur travail mais ce n'est pas essentiel. Les candidats choisis devront également présenter un certificat de bonne santé.

Les emplois disponibles pour les Canadiens au Mexique sont offerts dans plusieurs disciplines. L'entente entre les deux pays concernant le programme, prévoit que le Conseil national de Science et de Technologie au Mexique sélectionne les jeunes travailleurs mexicains qui viendront au Canada. Des sociétés canadiennes offrent pour leur part des emplois aux candidats mexicains qualifiés.

Programme spécial d'immigration pour les Chiliens

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé qu'il prévoit que de 600 à 800 personnes seront accueillies au Canada à la faveur du programme spécial d'immigration destiné à ceux qui ont eu à subir les effets du coup d'État du 11 septembre dernier au Chili.

M. Andras a signalé qu'on s'est occupé de ces cas les plus urgents parmi ceux-ci, de sorte que le besoin d'assistance spéciale a cessé d'exister. Le 20 février, en vertu de ce programme, 577 personnes avaient obtenu la permission d'entrer au Canada, tandis que 592 autres attendaient les résultats d'examen médicaux et de dossiers personnels. Parmi ceux qui ont obtenu la permission de venir au Canada, environ 300 étaient déjà arrivés dans notre pays à la fin de février.

Les agents d'immigration du Canada en poste à travers l'Amérique latine qui ont été chargés de s'occuper des réfugiés chiliens ont reçu 1,654 demandes à Santiago et dans quelques autres villes. Environ 15% de ces demandes, présentées par des réfugiés qui avaient également inscrit des requêtes auprès d'autres pays, ont été retirées. Quelque 300 personnes ont été trouvées inadmissibles dans le cadre des lois canadiennes. De ces 1,654 demandes

"spéciales" d'immigration, 545 venaient de personnes qui se trouvaient dans des centres d'accueil destinés aux réfugiés.

Les demandes étaient traitées selon la formule traditionnelle du Canada lorsqu'il s'agit de réfugiés: ceux-ci sont considérés comme des immigrants parrainés par des Canadiens. Le "système de points", qui permet d'évaluer la capacité d'un immigrant à se tirer d'affaire seul, n'entre plus en ligne de compte, mais on continue de vérifier le passé et les attitudes des personnes qui sollicitent la permission de venir vivre au milieu des Canadiens.

Immigrants ordinaires

Les agents d'immigration canadiens dépêchés à Santiago y ont également reçu 8,874 demandes d'immigration ordinaires. De ces candidats, 3,626 n'ont pu se qualifier en vertu des critères courants de sélection, 520 ont retiré leur demande et 350 ont obtenu la permission de venir au Canada. Ces nouveaux arrivants sont traités comme des immigrants ordinaires et, par exemple, on ne leur accorde pas un "prêt-voyage" comme dans le cas des réfugiés. Au cours des trois dernières années, le Canada a reçu en moyenne 350 immigrants par an en provenance du Chili.

Heures de travail flexibles pour les employés fédéraux

Le président du Conseil du Trésor, C.M. Drury a annoncé récemment que les ministères du Gouvernement fédéral situés dans la région d'Ottawa-Hull ont été priés de collaborer à la conception et à la mise en oeuvre de mesures destinées à échelonner les heures d'arrivée et de départ de leurs employés, afin de diminuer l'affluence des heures de pointe dans les transports en commun de la Région de la capitale nationale.

Les sous-chefs des ministères et des organismes du gouvernement fédéral sont invités à introduire, lorsque cela est possible, des horaires de travail échelonnés ou variables, ou à adopter d'autres mesures qui étaleront les heures d'arrivée et de départ de leurs employés, plus particulièrement dans le centre d'Ottawa où 35,000 fonctionnaires fédéraux travaillent.